

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE 2023

Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : *agir sans attendre* pour une transition juste

MARIANNE TORDEUX-BITKER

Conflits armés, inflation persistante, températures records du mois de juillet 2023, mouvements sociaux puis épisodes de violence de l'été et de l'automne, l'année 2023 a impacté fortement les Français et Françaises. Au cœur de leurs préoccupations révélées dans le Rapport annuel sur l'état de la France (RAEF) du CESE : l'amplitude des inégalités, le pouvoir d'achat, et enfin, la prise de conscience des impacts du dérèglement climatique et les efforts principalement financiers qu'ils entraînent. Face à ces inquiétudes, le CESE appelle les pouvoirs publics à agir de façon coordonnée et ambitieuse.

LA RAPPORTEURE

Marianne Tordeux Bither

marianne.tordeuxbitker@lecese.fr
marianne@francedigitale.org
01 44 43 64 30

Avocate fiscaliste de formation, Marianne Tordeux-Bitker est directrice des Affaires publiques de France Digitale qu'elle représente au sein du groupe Agir Autrement pour l'innovation sociale et environnementale du CESE. Elle siège à la Commission Économie et finances.

Un sondage exclusif au plus près des préoccupations des Français et des Françaises

Le Rapport du CESE propose un diagnostic de la situation économique, sociale et environnementale de notre pays pour éclairer et influencer les politiques publiques. Il s'articule en trois volets :

→ **Le sondage exclusif d'Ipsos* pour le CESE** permet d'appréhender le bien-être des Français et leur niveau d'optimisme pour l'avenir. Il met en exergue deux sources d'inquiétude : les inégalités et le dérèglement climatique avec une évaluation de la capacité des Français à s'engager pour agir. Par ailleurs, le sondage apporte des éclairages sur le rapport au travail et l'évolution du pouvoir d'achat.

→ **Les notes focus** du CESE approfondissent certaines questions d'actualité, comme la capacité à appliquer une politique de plein emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, celle des entreprises à s'engager dans la transition environnementale, celle de la France à accélérer la production d'énergies renouvelables, ainsi que le rôle potentiel du numérique pour réduire les inégalités d'accès aux soins sur le territoire.

→ **Les analyses de dix indicateurs socio-économiques** quantitatifs et qualitatifs de 2023 complètent et approfondissent certaines problématiques de politiques publiques abordées dans les deux précédents volets :

- **Bien-être, pauvreté et exclusion sociale** (crise du pouvoir d'achat en Outre-mer, espérance de vie en bonne santé, mesures nuancées de la pauvreté)
- **Inégalités d'accès aux services publics** (emploi, éducation, santé)
- **Investissements verts et objectifs environnementaux** (réindustrialisation, empreinte carbone, artificialisation des sols, rénovation des bâtiments)

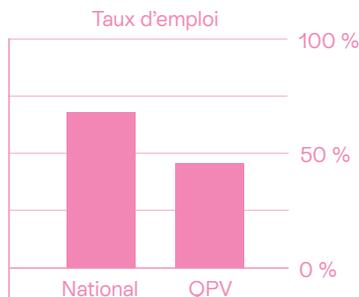
Les inégalités en France : des racines profondes créant des déséquilibres majeurs



67%

des Français

considèrent le **lieu de résidence** comme premier facteur d'inégalité (urbain / rural / banlieue) dans les domaines de l'emploi, l'éducation, la santé, les services publics et la mobilité.



Dans les **Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**, le taux d'emploi est de 45,5 % contre 68 % au niveau national.

L'accroissement des inégalités, dressé à de multiples reprises dans les analyses de ce RAEF, est alarmant. Lieu de résidence, origine géographique ou culturelle, couleur de la peau et genre : ce sont les quatre premières causes d'inégalités jugées les plus importantes outre les inégalités de revenus et de patrimoines déjà documentées¹. Ces inégalités se traduisent par de plus grandes difficultés d'accès à l'emploi, à l'enseignement supérieur, à la santé, aux services publics et à la mobilité.

+ POUR ALLER PLUS LOIN

→ Éducation

L'Indice de position sociale et mixité sociale (IPS) souligne un recul de la mixité sociale et scolaire depuis 20 ans, avec de fortes disparités à la fois territoriales et sociales. Les évaluations internationales (dont PISA) montrent que l'école française fait partie des systèmes éducatifs où l'origine sociale pèse le plus sur la trajectoire scolaire des élèves, créant de la fracture sociale et un risque pour la cohésion sociale des territoires et affaiblissant le potentiel économique du pays. Les Français interrogés citent l'éducation comme l'action la plus prioritaire à mener pour lutter contre les inégalités.

→ Emploi

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les facteurs explicatifs sont, pour la Cour des comptes, la part de jeunes plus élevée, le niveau de qualification moindre, la structure familiale - les familles y sont plus souvent monoparentales - ou encore le phénomène de ségrégation urbaine avec une part plus importante d'immigrés². Aujourd'hui, 10 ans après les sorties de formation, le taux de chômage des descendants d'immigrés titulaires d'un diplôme du supérieur (12 %) est plus de deux fois plus élevé que celui des personnes de même niveau de diplôme ni immigrées ni descendantes d'immigrées (5 %).

→ Accès à la santé

Le numérique peut être une piste pour améliorer la prise en charge des patients, en contribuant partiellement au désengorgement des services d'urgence ou de médecine de ville, en facilitant la télémédecine ou en apportant une aide organisationnelle pour une partie des actes. Le CESE appelle toutefois la France à se donner les moyens d'un numérique « incluant » : 17 % de la population française est concernée par l'illlectronisme³, principalement les personnes les plus âgées, celles habitant les zones les plus rurales et celles disposant des plus faibles revenus.

¹ Voir notamment RAEF 2017 et RAEF 2022.

² Définition : un immigré est une personne née à l'étranger et résidant en France (Insee).

³ Insee Première N° 1780 30/10/2019

Le pouvoir d'achat : des difficultés à assurer un niveau de vie décent pour une partie de la population

40 %

des Français

placent le **pouvoir d'achat** en tête des **préoccupations personnelles**.

(58 % pour les familles monoparentales)



Près de...

1 Français



sur 2

affirme que son pouvoir d'achat répond juste à ses **besoins essentiels** ou n'y répond pas.

Le contexte d'inflation qui dure explique en partie cette perte de pouvoir d'achat. Il induit un manque d'argent qui devient le premier frein au bien-être (51 %), largement devant les questions de santé (38 %) ou le manque de temps (30 %). Il révèle enfin des inégalités territoriales, les Outre-mer sont particulièrement impactés. Ces données exclusives font écho au Baromètre de la pauvreté Ipsos / Secours populaire qui révélait en septembre dernier, que près d'un Français sur cinq déclarait vivre à découvert.

+ POUR ALLER PLUS LOIN

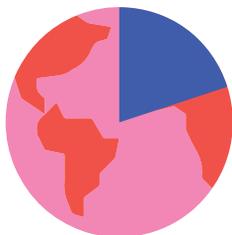
→ **Pauvreté**

Au-delà du constat de la montée des anxiétés des Français et des Françaises liées à l'inflation et au manque d'argent, les situations de pauvreté varient selon le territoire (villes moyennes, ruralité et Métropole du Grand Paris) et selon le type de ménages (actifs ou retraités, femme ou homme seul, couple sans enfant, famille monoparentale ou couple avec enfants, âge des enfants). Le « budget de référence » qui permet d'assurer les moyens d'une vie familiale, professionnelle et sociale minimale et en bonne santé, est très hétérogène, et partout supérieur aux seuils de pauvreté pris en compte par les organismes sociaux. Cela pose la question de la réévaluation des prestations sociales qui pourraient porter l'ambition d'assurer un « niveau de vie décent », adapté à chaque structure familiale et aux situations induites par la pauvreté (coût du logement, santé, garde d'enfants, frais de déplacement, etc.). Il importe ici de souligner la situation alarmante des territoires d'Outre-mer.

→ **Le CESE alerte sur l'accumulation des crispations liées à l'accroissement de la pauvreté et de l'exclusion sociale, à la saturation des structures d'accompagnement et aux difficultés qu'engendre la pauvreté sur l'accès aux droits et la satisfaction des besoins les plus élémentaires, comme l'augmentation des demandes auprès d'organismes d'aide alimentaire le démontre.**

La montée de l'agressivité liée aux difficultés d'accès au droit, l'augmentation du sentiment d'injustice et d'abandon de la part des pouvoirs publics, l'expression d'une angoisse envers l'avenir ou encore la difficulté des acteurs de terrain à répondre aux demandes, révélées par le baromètre du CNLE, doivent être surveillées de près.

L'éco-anxiété accentuée par la *barrière financière* à s'engager réellement dans la transition écologique



80 % des Français

se disent **inquiets**
des conséquences
du **dérèglement du climat**.



80 % des Français
affirmer que **minimiser
son impact personnel**
est important pour eux.

CE CHIFFRE MONTE À :

84 % pour les femmes

83 % pour les moins de 35 ans

Les Français et les Françaises estiment qu'ils ont un rôle à jouer et que tout ne repose pas sur l'État ou les entreprises. Si la prise de conscience a nettement progressé, la capacité à agir et à s'engager en faveur de la lutte contre le changement climatique est, pour de nombreux Français et Françaises, limitée par les surcoûts associés aux gestes « verts » (prix du bio, des produits conventionnels, des véhicules électriques ou du train supérieurs aux alternatives conventionnelles et au *low cost*) ; ces surcoûts sont aggravés par l'inflation.

+ POUR ALLER PLUS LOIN

→ Freins à l'action

Il y a une conscience largement partagée des effets du changement climatique, et les Français sont nombreux à avoir déjà engagé des actions (adopter les gestes de l'économie circulaire — 79 % —, baisser la température du logement). L'environnement est la 3^e préoccupation personnelle des Français et le 3^e frein au sentiment de bien-être, quasiment au même niveau que le manque de temps et d'argent. La contrainte financière, accentuée par l'inflation, est le frein n°1 cité par nos concitoyens pour envisager des actions les plus impactantes (rénovation thermique des logements, mobilité décarbonée). Malgré ces difficultés à engager la transition environnementale, les Français et les Françaises sont conscients que l'effort doit être collectif : pour 33 % d'entre eux, tout le monde doit agir, devant l'État (28 %) et les entreprises (17 %).

→ Rôle des entreprises

Elles doivent prendre leur part à l'adaptation de leurs activités au changement climatique. Les nouvelles réglementations européennes et normes d'information extra-financières (CRSD¹) constituent une opportunité pour les entreprises - TPE, PME, ETI, grands groupes - de mieux prendre en compte la double matérialité de l'impact de leurs activités sur la planète et des contraintes que le changement climatique fait peser sur leurs activités voire leur raison d'être. Les entreprises devront toutefois être accompagnées pour s'engager pleinement dans une trajectoire de durabilité.

¹ Directive sur les informations de durabilité des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive)

→ Gouvernance

À l'échelle nationale, le CESE constate des améliorations dans le pilotage de la politique publique de planification écologique (montée en puissance de l'indicateur « Empreinte carbone » au service des politiques publiques de décarbonation) et souligne la nécessité d'accélérer les investissements dans le verdissement de l'économie. La Loi de Programmation Énergie Climat (pour le financement de la transition écologique, public comme privé, et sa déclinaison en une trajectoire financière pluriannuelle) qui devait être promulguée avant le 1^{er} juillet 2023, se fait toujours attendre. Compte tenu de l'impact de ces arbitrages sur nos modes de production, de consommation et nos flux financiers, le CESE appelle le législateur à présenter rapidement sa feuille de route.